

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00174

Numéro SIREN : 689 801 744

Nom ou dénomination : HENRY-STEYAERT

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 10275

10275

n° de
dépôt



n° de
gestion

HENRY ET STEYAERT

Société par actions simplifiées

Au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 148, Rue du Docteur Vaillant

78210 ST CYR L'ECOLE

RCS VERSAILLES = 689 801 744

n° de
facture

13 JUL. 2018

Quin.

n° de
chrono

=====

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 juin 2018**

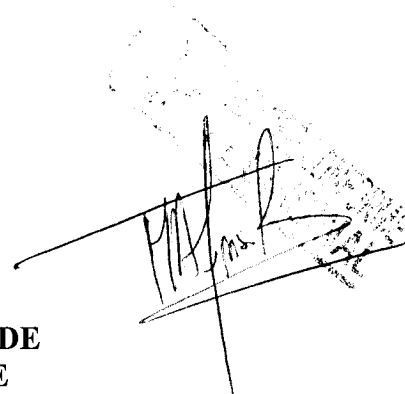
FEUILLE DE PRESENCE

NOM	SIGNATURE
M. Francisco PIRES, Titulaire de 490 parts	
M. Pascal PIRES, Titulaire de 5 parts	
M. Théophile PIRES, Titulaire de 5 parts	

Certifie sincère et véritable la présente feuille de présence. Les actionnaires présents totalisent 500 actions sur les 500 actions ayant droit de vote.

Le président

HENRY ET STEYAERT
Société par actions simplifiées
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 148, Rue du Docteur Vaillant
78210 ST CYR L'ECOLE
RCS VERSAILLES = 689 801 744



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2018

L'an 2018,
Le 29 juin,
A 18 heures 30,

Les actionnaires de la société HENRY ET STEYAERT, société par actions simplifiées au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts sociales de 15,245 euros chacune de valeur nominale, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, représentent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est présidée par M. Francisco PIRES, en sa qualité de Président de la société.

M. Francisco PIRES, et M. Théophile PIRES, actionnaire représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction sont appelés comme scrutateurs.

M Pascal PIRES est désigné comme secrétaire.

En conséquence, l'Assemblée générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Les justificatifs de convocations régulières des actionnaires
- La feuille de présence et la liste des actionnaires
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016.

- Le rapport de gestion du Président
- Un exemplaire des statuts de la Société
- Le texte de résolutions soumises au vote de l'Assemblée

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus du Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des charges non déductibles
- Rémunération du président pour l'exercice 2016
- Fixation de la rémunération pour l'exercice 2017
- Questions diverses

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesquels font apparaître un bénéfice de 103 480,76 euros

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Cette résolution est adoptée par :

500 voix ayant voté pour,
0 voix ayant voté contre,
0 voix s'étant abstenues.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Autres Réserves » 103 480,76 euros

Soit un total du poste « Autres Réserves » après affectation égal à 299 230,44 et un montant des capitaux propres égal à 765 373 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par :

500 voix ayant voté pour,
0 voix ayant voté contre,
0 voix s'étant abstenues.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale entérine la rémunération brute versée à Monsieur Francisco PIRES, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice clos au 31/12/2016 à savoir 167 599,83 euros.

Conformément à la Loi, Monsieur Francisco PIRES n'a pas pris part au vote.

Cette résolution est adoptée par :

10 voix ayant voté pour,
0 voix ayant voté contre,
0 voix s'étant abstenues.

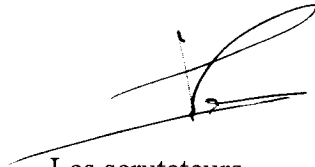
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération brute de Monsieur Francisco PIRES, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice 2017, la somme de 200 000 euros.

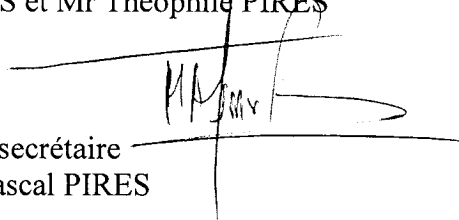
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les actionnaires ou leurs mandataires.

Le Président
Mr Francisco PIRES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a horizontal line and a small flourish.

Les scrutateurs
Mr Francisco PIRES et Mr Théophile PIRES

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'F' followed by a horizontal line and a small flourish.

Le secrétaire
Mr Pascal PIRES

HENRY ET STEYAERT
Société par actions simplifiées
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 148, Rue du Docteur Vaillant
78210 ST CYR L'ECOLE
RCS VERSAILLES = 689 801 744

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 103 480,76 euros de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Autres Réserves » 103 480,76euros

Soit un total du poste « Autres Réserves » après affectation égal à 299 230,44 euros et un montant des capitaux propres égal à 765 373 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

HENRY ET STEYAERT
Société par actions simplifiées
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 148, Rue du Docteur Vaillant
78210 ST CYR L'ECOLE
RCS VERSAILLES = 689 801 744

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesquels font apparaître un bénéfice de 103 480,76 euros

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Autres Réserves » 103 480,76 euros

Soit un total du poste « Autres Réserves » après affectation égal à 299 230,44 euros et un montant des capitaux propres égal à 765 373 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

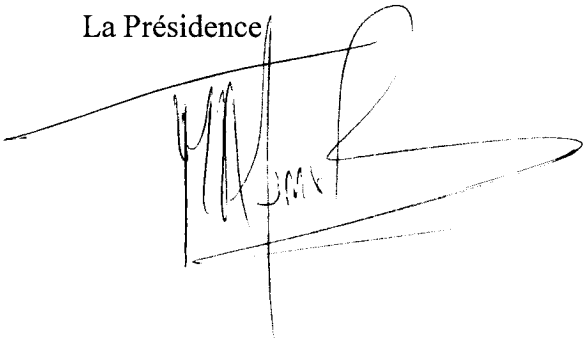
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale entérine la rémunération brute versée à Monsieur Francisco PIRES, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice clos au 31/12/2016 à savoir 167 599,83 euros.

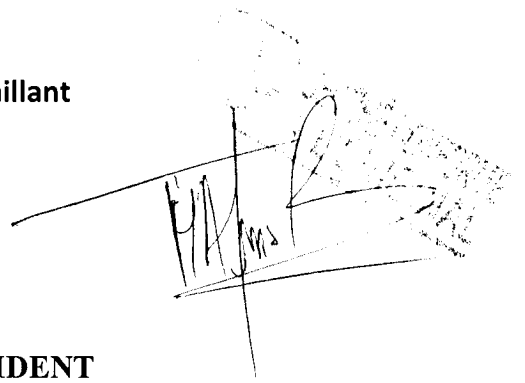
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération brute de Monsieur Francisco PIRES, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice 2017 à 200 000 euros.

La Présidence

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text 'La Présidence'. The signature is composed of several loops and vertical strokes, with the word 'PIRES' partially visible within the loops.

HENRY ET STEYAERT
Société par actions simplifiées
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 148, Rue du Docteur Vaillant
78210 ST CYR L'ECOLE
RCS VERSAILLES = 689 801 744

A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The signature appears to be 'H. Henry'. The stamp is mostly illegible but seems to contain some official markings.

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans les comptes annuels qui vous ont été remis.

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 598 621,35 euros.

Notre chiffre d'affaires s'est élevé à 3 205 438 euros contre 2 610 404 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 22,79 %

Le résultat net comptable est un bénéfice de 103 480,76 euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice en cours, nous envisageons de consolider notre croissance et d'améliorer la marge commerciale grâce aux efforts consentis les années passées.

Nous espérons que les différentes actions engagées permettront d'améliorer nos résultats, mais la prudence s'impose.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société a poursuivi au cours de l'exercice ses activités de recherche et de développement.

EXAMEN DES COMPTES -RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Compte de résultat

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Comme indiqué précédemment, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 3 205 438 euros contre 2 610 404 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 22,79 %

Le total des charges extérieures et autres charges externes ressort à 1 876 404 euros contre 1 410 291 euros l'année précédente.

Les impôts, taxes et versements assimilés sont évaluées à 34 496 euros contre 55 643 euros l'année précédente.

Et les traitements et salaires sont de 669 048 euros, contre 750 498 l'année précédente.

Les charges sociales sont de 245 588 euros contre 225 098 euros l'année passée.

La dotation aux amortissements est de 70 502 euros.

Le résultat d'exploitation est de 124 943 euros contre 54 655 euros l'année passée

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 356 euros, s'établi à 123 298 euros contre 54 110 euros l'année précédente.

Après prise en compte :

- D'un résultat exceptionnel de 3 474 euros
- D'un impôt sur les sociétés de 23 292 euros

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 103 480,76 euros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 103 480,76 euros.

Nous proposerons à l'assemblée générale l'affectation de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Autres Réserves » 103 480,76 euros

Soit un total du poste « Autres Réserves » après affectation égal à 299 230,44 euros et un montant des capitaux propres égal à 765 373 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

Conventions de l'article L227-10 du code de commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Il est précisé que les conventions conclues au cours de l'exercice précédent se sont poursuivies

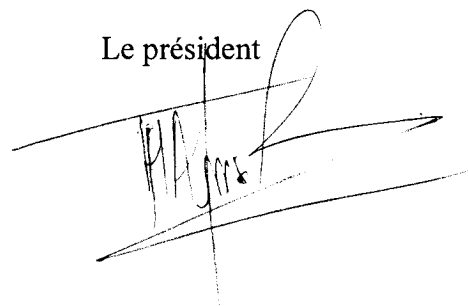
Administration et contrôle de la société

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le président

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature appears to be 'H. J. S. M.' followed by a large flourish.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net		
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 898	1 898		423	- 423
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	431 278	308 682	122 596	91 868	30 728
Autres immobilisations corporelles	211 999	108 820	103 179	111 645	- 8 466
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	704		704	704	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 881		5 881	5 881	
TOTAL (I)	651 760	419 399	232 360	210 521	21 839
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	11 219		11 219	17 920	- 6 701
Clients et comptes rattachés	890 093	196 239	693 854	646 138	47 716
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	24 721		24 721	10 755	13 966
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	55 884		55 884	27 756	28 128
. Autres	110 299		110 299	103 066	7 233
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	4 350		4 350	4 350	
Disponibilités	426 028		426 028	310 152	115 876
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	39 906		39 906	33 426	6 480
TOTAL (II)	1 562 500	196 239	1 366 261	1 153 562	212 699
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 214 259	615 638	1 598 621	1 364 083	234 538

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622)	7 622	7 622	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762	762	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	195 750	195 750	
Report à nouveau	457 758	379 843	77 915
Résultat de l'exercice	103 481	77 915	25 566
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	765 373	661 893	103 480
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	44 519	56 964	- 12 445
. Découverts, concours bancaires	871	861	10
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	101	208 358	- 208 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 247		1 247
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 163	125 330	88 833
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	205 376	58 488	146 888
. Organismes sociaux	157 087	88 047	69 040
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	199 248	154 944	44 304
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 553	6 499	54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 084	2 700	1 384
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	833 248	702 190	131 058
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 598 621	1 364 083	234 538

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 138 334	67 105	3 205 438	2 610 404	595 034	22,79
Chiffres d'affaires Nets	3 138 334	67 105	3 205 438	2 610 404	595 034	22,79
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			27 342	9 798	17 544	179,06
Autres produits			140	1 581	- 1 441	-91,14
Total des produits d'exploitation (I)			3 232 921	2 621 783	611 138	23,31
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			30 616	709	29 907	N/S
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			36 787	35 189	1 598	4,54
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 876 404	1 410 291	466 113	33,05
Impôts, taxes et versements assimilés			34 496	55 643	- 21 147	-38,00
Salaires et traitements			669 048	750 498	- 81 450	-10,85
Charges sociales			245 588	225 098	20 490	9,10
Dotations aux amortissements sur immobilisations			70 502	47 576	22 926	48,19
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			51 777	35 164	16 613	47,24
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			92 760	6 959	85 801	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			3 107 977	2 567 128	540 849	21,07
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			124 943	54 655	70 288	128,60
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			356	430	- 74	-17,21
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			356	430	- 74	-17,21
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 001	975	1 026	105,23
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 001	975	1 026	105,23
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 645	-545	- 1 100	201,83
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			123 298	54 110	69 188	127,87

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 472		4 472	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital		57 500	- 57 500	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	4 472	57 500	- 53 028	-92,22
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	998	2 427	- 1 429	-58,88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 906	- 3 906	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	998	6 333	- 5 335	-84,24
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 474	51 167	- 47 693	-93,21
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	23 292	27 362	- 4 070	-14,87
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 237 748	2 679 713	558 035	20,82
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	3 134 267	2 601 798	532 469	20,47
RESULTAT NET	103 481	77 915	25 566	32,81
Dont Crédit-bail mobilier	213 117	201 679	11 438	5,67
Dont Crédit-bail immobilier				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 598 621,35 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 103 480,76 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/07/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - Fonds commercial**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 29/06/2018

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 651 760

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 898			1 898
Immobilisations corporelles	550 935	92 341		643 277
Immobilisations financières	6 585			6 585
TOTAL	559 418	92 341		651 760

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 419 399

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 475	423		1 898
Immobilisations corporelles	347 423	70 079		417 501
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	348 897	70 502		419 399

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 898	1 898	0	1 ans
Materiel et outillage	282 679	196 564	86 114	de 3 à 5 ans
Materiel industriel	148 599	112 118	36 482	de 2 à 7 ans
Instal./agenc.divers	11 545	6 824	4 721	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	188 471	94 794	93 677	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	8 983	7 072	1 911	de 3 à 5 ans
Mobilier	3 000	130	2 870	5 ans
TOTAL	645 175	419 399	225 775	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 1 126 784**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 881		
Actif circulant & charges d'avance	1 120 903	1 120 903	
TOTAL	1 126 784	1 120 903	

3.3 - Provisions pour dépréciation = 196 239

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	148 843				196 239
Comptes financiers					
Total	148 843				196 239

3.4 - Charges constatées d'avance = 39 906

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 622

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 832 001

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	45 390			
Dettes financières diverses	101			
Fournisseurs	214 163			
Dettes fiscales & sociales	568 264			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 084			
Produits constatés d'avance				
TOTAL	832 001			

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 113 525

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	871
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	28 934
Dettes fiscales & sociales	82 456
Autres dettes	1 265
TOTAL	113 525

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 205 438**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 205 438	100,00 %
TOTAL	3 205 438	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 23 292

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	124 943		124 943
Résultat financier	-1 645		-1 645
Résultat exceptionnel	3 474		3 474
Participation des salariés			
TOTAL	126 773	23 292	103 481

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 39 906

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d_avance(486000)	39 906
TOTAL	39 906

8.2 - Charges à payer = 113 525

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	871
Banques interets courus(518600)	871
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	28 934
Fournis.fact.non parvenue(408100)	28 934
Dettes fiscales et sociales :	82 456
Conges a payer(428200)	36 063
Pers autres charges a payer(428600)	18 318
Org.soc.ch.s/conges payes(438200)	14 272
Org.soc. charges a payer(438600)	7 249
Etat autres ch a payer(448600)	6 553
Autres dettes :	1 265
Clients rrr a accorder(419800)	1 265
TOTAL	113 525